

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Master Droit économique et des affaires

Université Nice Sophia Antipolis

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 29/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Droit, science politique, économie et gestion

Établissement déposant : Université Nice Sophia Antipolis

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La formation se donne pour ambition de former des juristes de haut niveau en droit économique et des affaires. La mention repose sur une première année de master (M1) généraliste *Droit économique et des affaires* qui débouche sur six spécialités très variées de seconde année (M2), dont cinq professionnelles (*Juriste d'affaires* ; *Juriste du sport* ; *Gestion juridique des risques et développement durable* ; *Juriste banque et finance* ; *Droit de la propriété intellectuelle et des nouvelles technologies*) et une de recherche (*Recherche en droit économique*).

Un tronc commun existe entre quatre spécialités de M2 : *Juriste d'affaires* ; *Juriste du sport* ; *Gestion juridique des risques et développement durable* ; *Juriste banque et finance*. Une mutualisation des matières existe par ailleurs entre certaines matières de M2.

La formation bénéficie de divers partenariats internationaux (Gènes, Turin, Casablanca, Louvain), permettant une délocalisation des certaines spécialités (notamment juriste d'entreprise avec l'Université de Casablanca) et s'inscrit dans le programme Med-accueil (Alger).

Analyse

Objectifs
<p>La mention <i>Droit économique et des affaires (DEA)</i> a pour objectif de former des juristes polyvalents dans les différentes disciplines relevant du droit économique et des affaires, par le biais d'une formation transversale (droit privé et public ; droit interne, européen et international), mais aussi une ouverture sur d'autres disciplines (notamment économie et gestion).</p> <p>L'acquisition de compétences générales en droit économique et des affaires en M1 est approfondie en M2 et complétée par l'acquisition d'un savoir-faire plus pratique (technique contractuelle, etc.) pour permettre une rapide insertion professionnelle en cabinet ou juriste d'entreprise.</p>
Organisation
<p>L'organisation est cohérente. Elle repose sur un tronc commun en M1 qui débouche sur six spécialisations en M2 (voir ci-dessus). En revanche, les parcours communs à certains M2 (ex. <i>Juriste d'affaires</i> et <i>Gestion juridique des risques</i>) manquent un peu de lisibilité.</p> <p>Les mutualisations de cours sont nombreuses, ce qui est un signe supplémentaire de la complémentarité des parcours et de la cohérence de la mention.</p> <p>Le volume horaire des enseignements dispensés en M1 n'est pas suffisamment mis en évidence en annexe (un volume horaire par matière plutôt qu'une évaluation globale est plus explicite pour l'évaluateur).</p>

Positionnement dans l'environnement
<p>Le master <i>Droit économique et des affaires</i> est la seule formation de ce type dans le département. Les écoles de commerce ne fournissent pas d'équivalent. Elle se distingue des autres formations en droit des affaires de la région, par les spécialités offertes et par sa transversalité. C'est une formation indispensable dans les unités de formation et de recherche (UFR) de droit, tant les besoins professionnels sont importants.</p> <p>La formation est adossée au laboratoire GREDEG-CREDECO (Groupe de recherche en droit, économie et gestion - Centre de recherche en droit économique) dont sont issus la plupart des enseignants intervenant dans la mention. Ce lien est important car les travaux menés par ces laboratoires offrent expertise et attractivité aux formations qui y sont rattachées.</p> <p>Les liens avec les milieux professionnels sont importants et sont listés dans l'évaluation. Cabinets d'avocats et entreprises recrutent les étudiants issus de cette formation.</p>
Equipe pédagogique
<p>La mention <i>DEA</i> est dirigée par deux professeurs, les spécialités de mention ont leur propre responsable. Deux réunions annuelles sont prévues pour assurer la coordination globale de la mention.</p> <p>L'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs de l'Université Nice Sophia Antipolis (une vingtaine de professeurs et maîtres de conférences) et de professionnels. La place des professionnels dans les différentes spécialités de M2 est importante, voire très importante (cf. M2 <i>Gestion juridique des risques et développement durable</i>), tant en nombre d'intervenants qu'en heures d'enseignement dispensées. L'origine des intervenants professionnels n'est pas toujours précisée.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Les effectifs sont globalement stables (environ 120 étudiants en M2), même si certaines spécialisations voient leurs effectifs augmenter (ex. banque/finance). Le taux de réussite affiché est élevé (88 %), mais les tableaux fournis en annexe ne sont pas toujours très bien renseignés.</p> <p>L'accès dans les spécialités de M2 est de droit pour les titulaires de M1 sous réserve d'une vérification des prérequis par une commission et d'un entretien. L'accès est ouvert aux titulaires d'autres M1 et aux étudiants étrangers.</p> <p>Les informations fournies sur l'insertion professionnelle sont très limitées (le chiffre selon lequel 60 % des étudiants de M2 trouvent un emploi dans les 18 mois mériterait d'être davantage explicité). Les axes de la formation et les contacts avec les professionnels mis en œuvre laissent penser que l'insertion des étudiants est bonne.</p> <p>Les contrats de professionnalisation paraissent encore insuffisants (les données sont peu nombreuses) et nécessiteraient de repenser les emplois du temps.</p>
Place de la recherche
<p>La place de la recherche est importante. La mention est adossée à un laboratoire de recherche dynamique GREDEG-CREDECO. Les étudiants bénéficient d'une initiation à la recherche et doivent rédiger un mémoire de recherche quelle que soit leur spécialisation en M2.</p> <p>Le centre de recherche a une approche pluridisciplinaire que l'on retrouve également dans la formation.</p> <p>Les étudiants bénéficient également de conférences organisées par le laboratoire, qui font souvent appel à des enseignants-chercheurs d'autres universités.</p> <p>La collaboration avec le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) et l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS) ne donne pas lieu à des informations concrétisant leur impact sur la formation.</p>
Place de la professionnalisation
<p>Une très forte place est donnée à la professionnalisation dans l'ensemble de la mention, spécialement en M2.</p> <p>Des interactions fortes existent avec les milieux socioprofessionnels : fort taux d'intervenants professionnels dans les spécialités « pro » en nombre d'intervenants (variable selon les spécialités) autant que d'heures dispensées ; participation des professionnels au pilotage (conseils de perfectionnement) et à l'évaluation ; stages obligatoires en M2 ; contrats de professionnalisation possibles ; partenariats avec certains organismes professionnels ; concours à partir de cas réels organisés au sein de certaines spécialités, devant un jury d'enseignants-chercheurs et de professionnels et récompensés par un prix attribué par des partenaires professionnels ; enseignements pratiques en M2.</p> <p>Ce lien étroit avec les milieux professionnels est à souligner, en ce qu'il paraît assurer une bonne insertion professionnelle des étudiants à l'issue du M2.</p> <p>La possibilité de faire un stage en M1 devrait être envisagée pour accroître encore la professionnalisation de la formation.</p>

Place des projets et des stages
<p>La place des projets paraît insuffisante. Il n'y a pas à proprement parler de projets tuteurés, à l'exception du concours de plaidoiries auquel participent certains étudiants de M2. Leur intégration doit être envisagée.</p> <p>Le stage est obligatoire en M2, mais en pas M1. Là encore, prévoir une telle hypothèse dans la maquette de la formation serait utile pour l'insertion professionnelle des étudiants.</p>
Place de l'international
<p>Des étudiants étrangers en nombre limité intègrent la formation (un à cinq par spécialisation et par an). L'anglais est un enseignement relevant du tronc commun en M2.</p> <p>Les partenariats avec les universités étrangères sont importants. Des échanges d'étudiants sont prévus avec l'Université Laval au Canada. De même, La spécialité <i>Juriste d'affaires</i> est délocalisée à Casablanca et accueille aussi des étudiants du programme Med-accueil (conclu avec l'Université d'Alger), ce qui confirme l'attractivité de la formation. Les informations fournies sur le fonctionnement des formations délocalisées sont néanmoins insuffisantes.</p> <p>La place de l'international pourrait être renforcée encore, en développant les stages à l'étranger, le volume horaire des langues ou encore les enseignements de droit comparé.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Les étudiants de M1 accèdent au M2 sur sélection des dossiers et entretien. Une sélection est prévue même pour les étudiants issus du M1 <i>DEA</i>, l'équipe pédagogique vérifiant que les prérequis dans les matières fondamentales et en anglais sont atteints. L'équipe pédagogique a le souci de constituer des groupes d'une vingtaine d'étudiants en M2 afin de leur permettre de poursuivre leur formation dans les meilleures conditions et de trouver un stage, ce qui est un point fort.</p> <p>Le taux de réussite affiché est élevé mais il ne fait pas l'objet de précisions (76 % en M1 ; 88 % en M2).</p> <p>Les éventuelles passerelles et dispositifs d'aide à la réussite ne sont pas renseignés et devraient être envisagés par l'équipe pédagogique.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>L'ensemble des enseignements se déroule en présentiel en M1 comme en M2. Les horaires de cours sont aménagés dans les M2 professionnels, afin d'être compatibles avec les étudiants en contrat de professionnalisation.</p> <p>Dans le tronc commun d'enseignements de M2, les cours sont mutualisés entre quatre spécialités d'où des effectifs étudiants très importants (jusqu'à 80), ce qui nuit sans doute aux objectifs pédagogiques.</p> <p>La place du numérique est limitée dès lors que seule une plateforme permettant une mise en ligne de documents pédagogiques est mentionnée.</p>
Evaluation des étudiants
<p>L'évaluation des étudiants repose sur des modalités que l'on rencontre fréquemment dans les différents établissements. Elle se base sur des examens écrits et oraux ainsi que sur le contrôle continu. Les règles de compensation des unités d'enseignement (UE) et d'obtention des crédits européens (ECTS) sont exprimées clairement.</p> <p>L'anonymat des copies en M1 et M2 est à noter car cela n'est pas systématique en France.</p> <p>Les étudiants sont évalués sur la base d'exercices variés (exposés oraux ; travaux en groupes), ce qui constitue un point fort également.</p> <p>En M2, la forte implication des professionnels dans l'évaluation des étudiants est à souligner, en particulier dans la notation du rapport de stage (notation du stage ; notation de la soutenance de rapport).</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Le suivi de l'acquisition des compétences est inexistant. Le livret de l'étudiant n'est pas utilisé. Aucun bilan à mi-parcours n'est proposé. Ces outils doivent être envisagés à l'avenir.</p>

Suivi des diplômés

Le suivi des diplômés semble être assuré par les liens entre les responsables de formation et les promotions successives, de même qu'à travers les associations d'étudiants existant au sein de certaines spécialités de M2 et qui permettent la constitution d'un annuaire des anciens.

Les enquêtes de suivi fournies sont très incomplètes et succinctes.

Les dispositifs de suivi sont insuffisants, comme l'ont souligné certains conseils de perfectionnement : les réseaux d'anciens méritent assurément d'être développés.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Le conseil de perfectionnement se réunit tous les ans, ce qui permet d'ajuster et de corriger le fonctionnement des formations. La présence des professionnels et des étudiants assure une bonne représentativité des parties concernées.

Un conseil pédagogique existe également, mais il semble faire un peu doublon avec le précédent.

La mention a tenu compte des recommandations de l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES), ce qui montre la réactivité et l'implication de l'équipe pédagogique.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Forte cohérence de l'ensemble de la formation.
- Solide adossement à la recherche et solide équipe d'enseignants-chercheurs.
- Très forts liens avec les milieux socio-professionnels.
- Forte implication des professionnels dans la formation en M2.

Points faibles :

- Place insuffisante de la dimension internationale.
- Inégale attractivité des spécialités de master 2.
- Insuffisance des dispositifs de suivis des diplômés et de suivi de l'acquisition des compétences.
- Absence de stage en M1.

Avis global et recommandations :

La mention *Droit économique et des affaires* est une formation d'excellence visant à former des juristes d'affaires polyvalents. Elle bénéficie d'un fort ancrage dans les milieux socioprofessionnels et permet d'assurer des débouchés diversifiés aux diplômés.

L'attractivité de la formation pourrait être renforcée par le développement de son ouverture internationale, tant par l'introduction de plus nombreux enseignements en langue anglaise que par le développement des bénéfices des partenariats internationaux pour les étudiants (mobilité, stage etc.). Le suivi des diplômés notamment à travers des réseaux d'anciens devrait également être développé.

Observations de l'établissement

**OBSERVATIONS DE PORTEE GENERALE
SUR LE RAPPORT D'EVALUATION HCERES**

Master Droit économique et des affaires

Réf : C2018-EV-0060931E-DEF-MA180014913-019450-RT

Chers experts évaluateurs, cher(e)s collègues,

Nous tenons en premier lieu à vous remercier pour l'expertise menée et l'ensemble des remarques et suggestions adressées en vue d'améliorer cette formation. Vous trouverez ci-dessous des observations à propos des points majeurs soulevés.

- S'agissant du nombre trop faible de contrats de professionnalisation, il est indiqué que « l'emploi du temps doit être repensé ». Sur ce point, nous rappelons qu'a été mis en place de longue date au sein de la mention un calendrier spécifique adapté à l'alternance faculté-entreprise. Initialement les cours à la Faculté étaient centrés sur trois jours (mercredi à vendredi). Depuis l'an dernier, afin de privilégier en plus des contrats de professionnalisation une préparation à l'alternance de certaines spécialités, il a été mis en place un calendrier avec une semaine complète en entreprise alternant avec une semaine complète à la Faculté.
- La possibilité d'imposer un stage en M1 est intéressante et a déjà été envisagée. Néanmoins elle est très difficile à mettre en place au regard des effectifs élevés en M1 (plus de 150 étudiants). Pour cette raison il a été choisi de s'en tenir à un stage facultatif. Il sera réfléchi pour l'avenir à la façon de valoriser au mieux le stage de Master 1 en tenant compte des difficultés matérielles de mise en place d'un tel dispositif.
- Le suivi de l'acquisition des compétences sera appliquée dans le cadre de la mise en œuvre d'un portefeuille de compétences et sera l'objet de réflexion dans le cadre des conseils de perfectionnement de chaque spécialité (futur parcours) et à l'échelle plus globale de la mention. Cela se fera en lien avec le service de la scolarité.
- Quant au suivi des diplômés, il est envisagé de généraliser l'existence d'associations des étudiants dans tous les futurs parcours de la mention afin d'homogénéiser le dispositif et améliorer ainsi le suivi des anciens étudiants, la mise en relation, etc.

Nice, le 21 avril 2017

Eva Mouial Bassilana et Irina Parachkévova

Responsables de la Mention DEA

Pour le Président de l'Université
Nice-Sophia Antipolis et par délégation,
La Présidente de la Commission de la
Formation et de la Vie Universitaire
du Conseil Académique

Sophie RAISIN